

DOSSIER

Mai 1968

50 ans après toujours présent

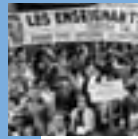


Dossier coordonné par Jean-François Claudon et Frédérique Rolet.

Ont contribué à ce dossier : Jean-François Claudon, Alain Dalançon, Amélie Hart-Hutasse, Hervé Le Fiblec.

Mai 68 fait partie de ces dates connues de tous, mais qui sont sujettes à de nombreuses déformations. Causes de tous les maux pour des politiques comme N. Sarkozy qui se faisait fort d'en « liquider l'héritage », réduits à une simple poussée de fièvre de la jeunesse pour d'autres, les événements de Mai constituent avant tout le plus grand mouvement social de notre histoire.

Près de 10 millions de grévistes, ainsi que des centaines de milliers d'étudiants et de lycéens mobilisés, occupèrent les usines pour les uns, les facultés ou les lycées pour les autres. La puissante poussée sociale déboucha sur de grandes conquêtes, rendues possibles par la libération de la parole, la recherche d'alternatives aux logiques de domination et par la floraison de projets visant à reprendre la main sur le travail. Outre les légitimes revendications salariales, s'exprimèrent dans ces belles journées des aspirations nouvelles à davantage de démocratie, à une société plus ouverte et plus juste. Le syndicalisme enseignant ne pouvait que tenir une place importante dans ces combats. Le dialogue – parfois tumultueux – instauré entre enseignants et lycéens permit d'élaborer des projets de réforme pédagogique, de travailler à partir du quotidien des classes à l'objectif d'une démocratisation de l'enseignement secondaire, portée dès avant par le SNES. L'incitation à l'action collective, la dimension politique – au sens plein du terme – des questions posées ont ouvert des brèches et, en dépit des ravages actuels causés par les politiques libérales, les événements de mai 1968 ont incontestablement produit des changements durables.



La France avant Mai

Se méfier de l'eau qui dort

La formule malheureuse du journaliste Pierre Vianson-Ponté selon laquelle, début 1968, « la France s'ennu[ya]it » en dit long sur l'incapacité des élites à anticiper un mouvement qui venait pourtant de loin.

Bien sûr, la forte croissance, la quasi-inexistence du chômage et la stabilité apparente du régime gaullien étaient autant d'éléments qui accréditaient la thèse d'une France « du milieu de la route ». Mais plusieurs courants travaillaient la société française en profondeur. L'élection présidentielle de 1965 avait montré la fragilité du régime, De Gaulle ayant été mis en ballottage par Mitterrand, candidat unique de la gauche au premier tour. Le rapprochement FGDS-PC se concrétisa par un accord de désistement aux législatives de 1967 où il s'en fallut de peu pour que les gaullistes perdent leur majorité.

Le réveil des salariés

Cette reconfiguration électorale était l'expression du regain de combativité des salariés français, lié à la conclusion, en 1966, du



© B.M de Lyon

Grève combative à la Rhodiaceta à Lyon en 1967

pacte d'unité d'action entre la CGT et la CFDT. La grève victorieuse des mineurs, au printemps 1963, avait incontestablement inauguré une nouvelle période. À l'été 1967, furent publiées les ordonnances anti-Sécu. Cette tentative de mise en coupe réglée déboucha sur des grèves combatives chez Dassault à Bordeaux, chez Rhodiaceta à Lyon et Besançon, ainsi que sur un explosif rassemblement paysan à Quimper en octobre. De façon significative, à la fin de l'année, la montée des travailleurs fut particulièrement forte dans l'Ouest où se côtoyaient une payannerie progressiste et une classe ouvrière aussi jeune que rebelle. ■

Là d'où vint l'étincelle

L'époque du « malaise étudiant »

Les années 1960 ont transformé l'Université française. Des centaines de milliers de nouveaux étudiants y amenèrent inmanquablement de nouvelles passions, de nouveaux combats et de nouvelles attentes.

En 1967, on compte pas moins de 500 000 étudiants en France, soit une croissance de 130 % par rapport à 1960. L'augmentation des effectifs est encore plus forte en province que dans la capitale. À Brest par exemple, ils sont multipliés par six. On note également une arrivée massive de représentants des classes moyennes et populaires. Dans les facultés de cet Ouest en pleine mutation, pas moins de 80 % des étudiants sont boursiers.

Cette diversification sociale accélérée inquiète le camp conservateur. Face à cet afflux de nouveaux entrants, les « héritiers » perdent en effet l'assurance, à l'issue d'études standard, de débouchés de carrière adossés au capital socio-économique familial. On est là

à la racine de ce « malaise étudiant » qui devient alors une sorte de *topos*. Selon Bernard Pudal, *Les Héritiers* de Bourdieu et Passeron (1964), *Les Choses de Perce* (1965), mais aussi les publications situationnistes, sont autant de textes où « les étudiants sont érigés en symptômes de la crise d'un capitalisme triomphant dont, au lieu d'être les bénéficiaires "naturels", ils sont victimes ». C'est dans le cadre de cette crise que se réalise l'intense politisation de la jeunesse étudiante. Entre le maintien d'une séparation sexuée dans les cités U, l'ébauche de sélection larvée mise en place par le plan Fouchet à l'entrée de l'Université, l'autoritarisme du pouvoir et l'insoutenable guerre du Vietnam, les raisons de s'indigner ne manquent pas. ■

Et dans le second degré ?

« L'explosion scolaire » est le signe d'une forte demande sociale de poursuite des études et de besoins de qualifications. Dans le 1^{er} cycle, où le CES préfigure le « collège unique », l'orientation répartit les élèves suivant trois voies hiérarchisées. Dans le second cycle général et technique, les effectifs globaux baissent en 1967 ; 15,4 % seulement de la classe d'âge 18-20 ans obtiennent le bac ; les enfants d'ouvriers ou employés ne représentent que 30 % des bacheliers ; le taux de réussite n'atteint que 59,6 %. Beaucoup de nouveaux établissements ont été construits, mais subsistent des déserts scolaires. De nombreux enseignants ont été recrutés, dont les rangs se sont rajeunis et féminisés, mais insuffisamment, et parmi lesquels la proportion des auxiliaires s'accroît. Les conditions de travail, à cause de la lourdeur des effectifs, sont épuisantes. La « rénovation pédagogique » a bien commencé, à travers tâtonnements et débats. Mais les enseignants refusent d'avoir à choisir entre amélioration des conditions de travail et rénovation des méthodes pédagogiques.

Chronologie Mai 68

Crise étudiante

Crise sociale

- 3 mai — Expulsion des étudiants occupant la Sorbonne et premiers affrontements
- 10 mai — « Nuit des barricades » dans le Quartier latin (au moins 350 blessés et 469 interpellations)
- 13 mai — Manifestation monstre de solidarité avec les étudiants à Paris
- 14 mai — Vote de la grève à Sud-Aviation Bouguenais, près de Nantes
- 22 mai — On dénombre 10 millions de journées non travaillées

L'essence d'un mouvement

La plus grande grève de notre histoire

Bien peu de gens se souviendraient aujourd'hui du mois de mai 1968 si la crise étudiante n'avait pas débouché sur le plus grand mouvement social de l'histoire française.

Le 3 mai, sur ordre du recteur Roche, la police évacue la Sorbonne, occupée par 400 étudiants. Le Quartier latin s'embrace une première fois. Du monde intellectuel, ainsi que des centrales syndicales, s'élèvent alors des voix pour dénoncer les violences policières.

Le fleuve sort de son lit

Le lendemain de la « nuit des barricades » du 10 mai, un ordre de grève est lancé pour le 13. La manifestation unitaire de solidarité, appelée par la CGT, la CFDT, l'UNEF, le SNESup et la FEN, qui rassemble un million de personnes entre République et Denfert-Rochereau, fait basculer le monde du travail de la sympathie passive pour les étudiants à l'opposition frontale au pouvoir. Dès le 14 mai, à Bouguenais, les salariés de Sud-Aviation votent la grève illimitée ; le 15, Renault-Cléon fait de même ; le 16, c'est au

tour de Flins et de Billancourt de rejoindre le mouvement ; le 17, les métallos, la construction mécanique, la RATP, la SNCF et EDF entrent dans la danse.

À partir du 20 mai, l'appareil productif est au point mort. Dans les lieux de travail occupés, la parole se libère, les aspirations à un changement radical de société se font jour.

On se prête à rêver d'un nouveau Juin 1936. Mais, comme le signale Jean-Marie Pernot, « alors que les grévistes du Front populaire ne contestaient nullement les directions syndicales, le mouvement de 1968 est souvent "basiste", les directions confédérales ou fédérales s'effaçant devant les grévistes ». L'imagination était aux portes du pouvoir. ■

À l'heure des bilans

Les acquis de Mai font débat : « miettes » obtenues à l'issue de négociations qui ont, *in fine*, cassé la dynamique gréviste ou avancées comparables à celles de 1936 ? Les trois gains les plus substantiels du « protocole d'accord » de Grenelle restent l'augmentation du SMIG de 35 %, la hausse de 10 % des autres salaires et la reconnaissance des sections syndicales d'entreprise. Rien sur l'abrogation des ordonnances anti-Ségu de 1967 ; quant à la baisse du temps de travail, le patronat accepta de l'envisager à l'horizon... 1974 ! On a pu noter que le texte de « l'accord » faisait dix-huit fois référence à des négociations ultérieures, dix fois à des déclarations d'intention et cinq fois seulement à des mesures sociales concrètes et chiffrées. Mais le basculement du rapport de force en faveur des salariés leur permit d'enranger de nombreux acquis dans les années qui suivirent.

Comment se dénoue une crise

De l'acmé gréviste au lent reflux

Dès le 20 mai, le pays est paralysé. Les syndicats, maîtres du jeu, louvoient, hésitant à s'engager dans des négociations menées en position de force ou à emprunter la voie périlleuse du durcissement.

Le 21, des rencontres officieuses ont lieu et, deux jours plus tard, les grandes centrales se disent prêtes à discuter. Rue de Grenelle, les négociations débouchent, le 27 mai, sur un « protocole d'accord » (voir ci-dessus). L'esprit de Mai impose à Georges Ségu, avant de ratifier ce modeste protocole, de consulter la « base », qui est alors aux yeux de tous l'AG de Renault-Billancourt. Mais les grévistes, qui avaient déjà voté la poursuite du mouvement, sifflent les résultats de la négociation, que le leader cégétiste était venu, selon ses propres dires, leur « exposer objectivement ».

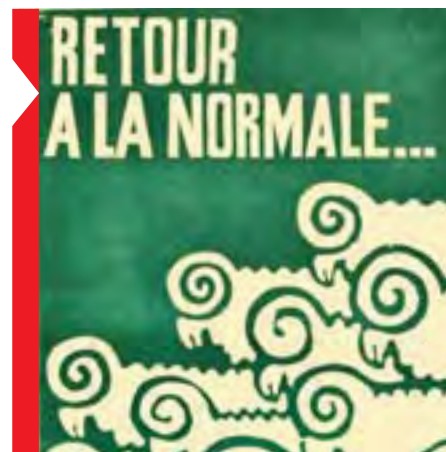
Normalisation, piège à...

Les pourparlers achoppant, le mouvement risque de se durcir. À la CGT, on renvoie alors la satisfaction des revendications à des négociations de branche ultérieures. La CFDT,

Non, les salariés ne se sont pas comportés comme des moutons !

elle, s'aligne sur la gauche non-communiste qui cherche une issue dans un gouvernement Mendès-France allant de Giscard à Geismar – ce que le PCF ne peut accepter.

C'est le moment que choisit De Gaulle pour reprendre l'initiative. Il annonce le 30 mai la dissolution de l'Assemblée. Le lendemain, les premiers signes de reprise sont perceptibles. Mais que la décrue sera longue ! Début juin, le travail reprend dans plusieurs secteurs, tandis que le conflit se durcit dans l'automobile et la métallurgie. Le 6, on se bat à Flins. Le 10, on compte encore plus d'un million de grévistes. Les évacuations commencent alors : le 14, c'est l'Odéon ; le 16,



© Beaux Arts Poitiers par T.O.

la Sorbonne... Las, les derniers bastions grévistes reprennent le travail entre le 17 et le 20 juin, à quelques jours d'un scrutin qui verra le triomphe des gaullistes. ■

Crise politique

27 mai

- ▶ Accords de Grenelle
- ▶ Meeting de Charléty où est avancée l'idée d'un gouvernement Mendès-France

29 mai

- ▶ Double manifestation à Paris à l'appel de la CGT et du PCF pour un « gouvernement populaire »
- ▶ De Gaulle disparaît pour consulter Massu à Baden-Baden

30 mai

- ▶ Retour de De Gaulle et annonce de la dissolution de l'Assemblée nationale
- ▶ Manifestation gaulliste sur les Champs-Élysées

Début juin

Décrue des mouvements gréviste et étudiant

Reflux

23 et 30 juin

Raz-de-marée gaulliste aux élections législatives anticipées



Mai 1968

DOSSIER

Autonomes, mais unitaires

La FEN et le SNES dans le mouvement

Dans la FEN, la conquête de la majorité du nouveau SNES par le courant « Unité et Action », en 1967, a été perçue comme un coup de tonnerre. Deux façons de voir vont dès lors rivaliser et s'opposer dans la fédération.

Le SNES s'est engagé depuis la rentrée 1967 dans un plan d'actions, continu et progressif, pour une réforme démocratique du service public d'éducation, s'appuyant sur la promotion des enseignants de second degré et nécessitant la revalorisation de la condition enseignante. S'il s'inscrit dans le pacte d'unité d'action CGT-CFDT, la FEN le récuse. Après les grèves unitaires dans le second degré par zones, en février-mars, le SNES prévoit une nouvelle grève le 24 mai. La FEN se cantonne à la promotion du colloque CNAL (Comité national d'action laïque) et à une journée d'action sans grève sur le budget de l'Éducation nationale.

De la base au sommet, unité !

Les syndicats enseignants condamnent unanimement la répression policière contre les étudiants. Il faut attendre les grandioses manifestations du 13 mai auxquelles les enseignants participent massivement, pour que la grève non limitée soit déclenchée quelques jours après. Mais alors que la FEN appelle à la fermeture des établissements, le SNES souhaite qu'ils restent ouverts pour favoriser le contact avec les élèves et les parents. La grève va durer jusqu'au début du mois de juin. C'est la plus longue jamais organisée dans l'éducation, et très suivie. Totale nouveauté, des comités de grève souvent intersyndicaux (FEN, CGT, SGEN) sont constitués. Parfois, les CAL et des parents d'élèves y sont associés. La base affirme sa légitimité mais les sections syndicales restent très actives. Les S1, S2 et S3 du SNES, comme les sections départementales du SNI et de la FEN, jouent en effet un rôle déterminant dans l'organisation du mouvement, la participation aux manifestations et la formalisation des demandes



Le 13 mai, la participation des enseignants est massive. Début d'un mouvement de fond...

en revendications. La FEN décide d'arrêter la grève le 6 juin, mais le SNES s'y refuse à la suite d'une consultation des S1, estimant que les résultats des négociations sont insuffisants. Isolé, le syndicat est pourtant amené à « reconvertir l'action » le 10 juin, à la suite d'une seconde consultation.

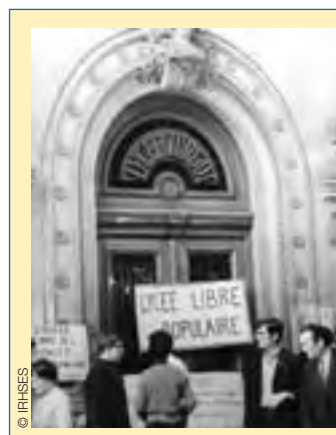
Enseignants-travailleurs-étudiants

C'est l'unité constamment proclamée sur les banderoles et dans les discours. La FEN a souhaité être à la jonction de deux mondes : le mouvement étudiant et le mouvement ouvrier. Mais si elle soutient les directions de l'UNEF et du SNESup, réussit à entraîner FO, elle reste distante vis-à-vis de la CFDT et, très vite, s'éloigne de

la CGT. Le SNES cherche lui aussi à maintenir le contact avec l'UNEF et le SNESup, mais les désaccords apparaissent vite, tandis qu'il privilégie ses relations avec la CGT. Sur le terrain, les situations sont fort diverses, mais, dans l'ensemble, on reste entre soi, même dans les manifestations. La jonction avec les ouvriers est difficile, encore plus avec les paysans, et même avec les étudiants. La guerre est déclarée entre la CGT et le PCF d'une part et les radicaux « gauchistes », qui eux-mêmes sont divisés – quelles qu'ils soient à l'intérieur de la FEN et de ses SN.

Dix ans de gaullisme, ça suffit !

Chacun entre dans le mouvement avec son identité, ses revendications. La double tâche du syndicalisme de la Charte d'Amiens est mise en pratique : lutter pour obtenir des améliorations immédiates sur les revendications, dans la perspective de la construction d'une société nouvelle, socialiste, à inventer. Mais au-delà de la fin du pouvoir gaulliste, il n'existe pas d'accord sur les voies pour y parvenir. Alors que la FEN participe au meeting de Charléty, le 27 mai, à l'appel de l'UNEF, du PSU et de la CFDT, dans une atmosphère de vacance du pouvoir, le SNES, lui, refuse d'y participer. Il suit en cela la CGT et le PCF qui condamnent l'initiative et réclament un « gouvernement populaire » sur la base d'un programme commun. ■



Les fruits de mai

Si l'augmentation des traitements de 8,5 % est reprise en partie par l'inflation, il faut retenir l'augmentation des créations de postes (4 100 pour le second degré dès la rentrée suivante), un plan de titularisation des auxiliaires de grande ampleur ; la création de nouveaux corps (CE-CPE, conseillers d'orientation), des améliorations des conditions de travail des MI-SE, l'abaissement des seuils de dédoublement des classes (sans aller jusqu'à 25 élèves), la réduction des services des professeurs de l'enseignement technique (PT et PTA), l'élargissement des droits syndicaux... Mais des promesses ne sont pas tenues : l'abaissement du service des certifiés à 17 heures et l'unification du recrutement des professeurs du second degré (MUR).

À l'école de Mai

Discussions dans les établissements occupés

Dans les lycées restés ouverts et/ou « occupés », des commissions de professeurs et parfois d'élèves aboutissent à des propositions.

Si l'institution scolaire n'est pas remise en cause, on exige sa profonde réforme pour former l'homme et le citoyen – plus souvent que le travailleur.

On repense la vie dans les établissements : autonomie, direction collégiale ou contrôle par un conseil, participation des représentants du personnel et généralement des élèves et des parents. La reconnaissance de responsabilités aux lycéens pose la question de la discipline. Si celle du lycée « caserne » napoléonien est unanimement rejetée, on avance l'autodiscipline ou un « encadrement éducatif et non disciplinaire ».

On parle beaucoup de « rénovation de l'enseignement », englobant méthodes, orientation, contenus et programmes, « esprit de l'enseignement » et « sens du métier d'enseigner ». Une forte demande se manifeste pour un enseignement ouvert sur la vie et le monde, une pédagogie active et participative. On réfléchit sur une « nouvelle définition

de la culture scolaire » reposant sur « un tronc commun culturel ».

L'imagination pour pouvoir

La question des moyens n'est jamais oubliée : construction et rénovation de bâtiments, abaissement des effectifs à 25 élèves par classe, recrutements de nouveaux enseignants dont il faudrait revoir la formation,

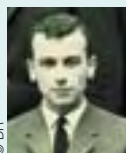
et de tous les autres types de personnels nécessaires au fonctionnement harmonieux de la communauté éducative.

On discute surtout sur les modalités du bac, car rares sont ceux qui défendent le boycott : finalement le bac aura lieu, réduit à un oral, en tenant compte du livret scolaire, et en conservant son statut de premier grade universitaire. ■

*Une commission profs-élèves
au travail pour une profonde
réforme de l'institution scolaire*



© IRHSES



© DR

« J'ai eu la grande chance de participer à Mai 68 ! »

Témoignage d'Henri Lanta, professeur de Sciences et techniques économiques (STE) puis de SES, un des fondateurs de cette nouvelle discipline et par ailleurs S1 du lycée Monod d'Enghien en 1968.

Rentrée scolaire 1965. Nommé professeur de sciences et techniques économiques au lycée pilote G.-Monod d'Enghien-les-Bains.

Janvier 1968. Élu secrétaire du S1. Quarante à cinquante syndiqués (sur un effectif total d'environ 200 enseignants).

Un souvenir précis : la patience de la majorité des syndiqués à l'égard de nos camarades trotskystes qui ne cessent d'exiger un vote du S1 en faveur de la grève générale, première étape à coup sûr de la Révolution. Hélas, la majorité du S1 n'est pas persuadée qu'une révolution de type trotskyste soit urgente...

Mai 1968. Eh bien, la voilà la grève générale ! Au lycée d'Enghien, comme partout, grève totale, occupation, assemblée générale quotidienne. SNES et SGEN, tous ensemble, tous ensemble ! Au SGEN, Suzanne Citron – ma collègue d'histoire-géographie en Terminale – tient une place importante.

De nombreux parents participent aux AG. Les affrontements – verbaux – restent mesurés. Provisoire, censeurs, surveillants généraux font confiance, ne se préoccupant que de la sécurité, ce qui eut pour conséquence de fermer, à plusieurs reprises, les grilles du lycée pour empêcher la JCR d'entrer et prêcher la bonne parole.

Tant qu'il est resté de l'essence dans le réservoir de ma 2 CV, je suis allé m'informer au S3 de Paris (rue Regnard, à 50 m du Théâtre de l'Odéon).

Mai 1968. Les règles, les contraintes, les habitudes sont mises de côté. On ose parler, préciser ce à quoi l'on tient, on écoute, on invente, des relations de très forte amitié – quelquefois plus ! – se multiplient. On pique-nique dans le parc qui donne sur le lac.

Mai 1968. Nouvelle organisation du travail, nouveaux programmes, nouvelle pédagogie, nouveau baccalauréat... Tout semble possible !

D'ailleurs, à titre personnel, les années qui suivent n'auraient évidemment pas été les mêmes sans Mai 1968. Certes, la naissance, en 1966-1967, de l'enseignement des sciences économiques et sociales a joué, elle aussi, un rôle important mais, avant 1968, un professeur de moins de trente ans, avec cinq années d'ancienneté, jamais inspecté (!), n'aurait jamais pu être nommé chargé de mission d'inspection générale. C'est pourtant ce que me propose en mars 1970 l'inspecteur général de sciences économiques et sociales, Guy Palmade.

L'aventure dura huit ans (sans que je perde le contact avec le SNES, même si je ne pouvais plus y militer). C'est en 1978, en effet, que je demandai à quitter l'inspection générale pour retrouver mon métier de professeur de STE, puis de SES.

Je tiens beaucoup à rendre hommage à Guy Palmade qui fut, discrètement, de façon mesurée mais sur bien des plans, un homme de Mai 1968.



Mai 1968

Entretien

« Dans les lycées, c'est la dimension anti-autoritaire qui prend le dessus »

Robi Morder est président du GERME*. Ce juriste fut un des acteurs de 68, puis de l'après-Mai, en tant qu'animateur du CAL** du lycée Turgot et des luttes de 1973 contre la loi Debré. Il publie en 2018, chez Syllepse, avec Didier Leschi, *Quand les lycéens prenaient la parole*.



L'US Mag : Être lycéen en 1967-1968, le bel âge ?

Robi Morder : Les établissements scolaires et universitaires, ce sont des lieux de sociabilité, y compris militante. Mais les étudiants ont une tradition d'organisation légitimée de longue date, avec l'UNEF notamment. Ce n'est pas le cas dans le secondaire. Et même là, il faut regarder les spécificités d'un côté des lycées généraux, et de l'autre l'enseignement technique, notamment les CET (collèges d'enseignement technique). Si, dans les lycées, l'accès à la filière lycées/université s'ouvre de plus en plus à des catégories sociales moins favorisées, cette ébauche de démocratisation paraît fragile. Les cahiers de revendications des CAL montrent l'importance du thème de la sélection. Dans l'enseignement technique où se concentrent les enfants d'ouvriers, et donc les premiers enfants des immigrations du Sud (Espagne, Portugal, Afrique du Nord) quasiment absents des lycées classiques et modernes, la question du chômage est très présente. Partout, pour ces jeunes mineurs, être entendus est une question de dignité.

L'US Mag : Quel rôle les lycéens ont-ils joué en Mai 68 ?

R. M. : Il y a une trentaine de villes universitaires en 1968, il y a des centaines de villes avec des lycées et des CET. Dans l'ombre des étudiants à l'échelle nationale, dans beaucoup d'endroits faute de facultés, les lycéens jouent le rôle des étudiants, comme en Aveyron. Et là où les lycées sont occupés, ils sont ouverts aux populations et grévistes des quartiers, servent de lieux de réunion, d'animation, comme le lycée Turgot à Paris par exemple. Il n'y a pas des Sorbonne partout...

L'US Mag : Pourquoi a-t-on pu parler du début de la décennie 1970 comme d'un véritable « Mai 68 des lycéens » ?

R. M. : Dans les années qui suivent 1968, le mouvement étudiant entre en crise, se divise, est bousculé par des réformes sectorielles avec des mobilisations certes, mais elles aussi sectorielles. Dans les lycées qui ne seront confrontés aux réformes qu'à la mi-décennie, c'est la dimension anti-autoritaire qui prend le dessus. Les grandes grèves de 1971 (arrestation du lycéen Guiot) ou de 1973 (loi Debré sur les sursis) sont des moments forts, la contestation s'étend jusque dans les premiers cycles des lycées (les collèges d'aujourd'hui), dans les bourgs, l'enseignement technique. Toutes les autorités et institutions sont visées : police, armée, famille, administrations. Dans certains lycées, c'est quasiment un contre-pouvoir qui s'installe et effraye les administrations. Les enseignants ne sont pas à l'abri



de cette rébellion, notamment dans le technique où ils jouent un rôle de contremaîtres face à une insubordination peu médiatique, mais de plus en plus importante.

L'US Mag : Les lycéens ont-ils innové, pendant les années 1970, en termes de formes d'organisation et de méthodes de lutte ?

R. M. : Si les étudiants avaient une tradition syndicale ancienne, tel n'était pas le cas des lycéens. La tentative des CAL – jouant un rôle à la fois syndicalo-politique et de mouvement générationnel – est brève. En moins d'un an, ils passent de la naissance à l'éclatement. Certes, l'UNCAL se veut un syndicat, mais c'est l'extrême gauche qui domine les mobilisations. Comme elle ne peut être la représentation des larges masses qu'elle influence, et à défaut de syndicat, elle « invente » dans le mouvement de 1971 la coordination, système d'assemblées générales élisant des délégués qui se coordonnent. Ce modèle est ensuite adopté par les mouvements étudiants. En 1973, l'enseignement technique prend son autonomie et constitue sa

propre coordination. Ce mouvement contre la loi Debré voit donc trois coordinations (lycéenne, CET, étudiante) pour une mobilisation commune.

L'US Mag : Peut-on déceler des évolutions dans les combats des générations lycéennes d'après-Mai ?

R. M. : Avec les réformes (collège unique, lycées à la fois généraux, modernes et professionnels), la crise économique et le chômage, les revendications matérielles – qui n'avaient jamais disparu – reprennent le dessus. On est passé des grèves « ras-le-bol » printanières à des mobilisations plus « automnales » autour des conditions des rentrées, des effectifs des classes. À partir de la fin des années 1970, les caractéristiques des mouvements du technique sont devenues celles de l'ensemble du secondaire. Le chômage est là, et les poursuites d'études sont davantage des leviers pour se prémunir du chômage que des moyens de promotion sociale. Après l'expérience du syndicat CPL (coordination permanente lycéenne) en 1979/1982, le fait syndical s'impose avec le mouvement de 1986 contre la loi Devaquet et, aujourd'hui, les lycéens ont autant de syndicats que les étudiants : FIDL, UNL, SGL... Le renouvellement générationnel fragilise en même temps qu'il garantit une réinvention permanente des formes d'action dans un enthousiasme et des élans caractéristiques de la jeunesse. ■

* Groupe d'études et de recherche sur les mouvements étudiants

** Comité d'action lycéen

Un accélérateur des réformes éducatives

Les mois qui ont suivi le mouvement de mai ont vu de profondes réformes éducatives se mettre en place.

La loi sur les universités, en octobre, consacre une gestion plus démocratique du supérieur et pose le principe d'une formation universitaire pour tous les enseignants. Mais le ministre Edgar Faure avait ouvert aussi une série de chantiers dans le second degré.

Les CPE, mais pas que !

Certains aboutissent dans l'année scolaire qui suit. Les anciens conseils d'administration, dominés par l'administration et aux prérogatives réduites, sont transformés : y entrent des représentants enseignants, élus sur listes syndicales, en nombre, mais aussi des parents d'élèves et des élèves. De même, les parents participent aux conseils de classe, aux objectifs modifiés par la suppression des « compositions » trimestrielles qui donnaient lieu à classements. L'abandon partiel des notes, remplacées par des évaluations par lettres (A, B, C, D, E), a fait long feu, mais n'était qu'une petite partie de la transformation de l'évaluation.

L'abandon de l'enseignement du latin – alors discipline de sélection – en Sixième fait débat dans la profession (certains voulaient le latin pour tous). Quant à la création des



© Michèle Chaffaux/Flickr.com

premiers bacs technologiques, elle est dans la logique de l'alignement progressif de l'enseignement technique sur les filières « modernes et classiques ». Progrès aussi l'idée d'un travail plus autonome des élèves (avec la création des foyers socio-éducatifs), et de laisser aux professeurs une marge de manœuvre dans l'organisation des enseigne-

Elles s'inscrivent dans le foisonnement du débat éducatif des années 1960

ments, qui aboutit aux « 10 % culturels » (1973). S'ouvrent aussi les discussions qui mènent, en 1971, à la création du corps des CPE, aux missions plus éducatives que disciplinaires.

Pour l'essentiel, ces réformes sont inspirées de réflexions, notamment syndicales, bien antérieures au mouvement de mai, qui s'inscrivaient

dans le foisonnement du débat éducatif des années 1960, alors que le système scolaire, et le second degré en particulier, apparaissait comme à bout de souffle et incapable de répondre aux aspirations à la démocratisation scolaire portées notamment par le SNES et sa nouvelle direction, arrivée en 1967. ■

Transmettre une « année sans pareille »

Lorsque l'on veut comprendre la manière dont l'histoire scolaire rend compte d'un événement comme Mai 68, rien ne remplace la lecture des programmes et surtout l'observation des pratiques enseignantes.

Ces deux démarches s'avèrent fastidieuses pour les non-spécialistes, on en revient souvent à feuilletter les manuels pour comprendre ce qui se passe dans les classes, alors que l'usage de ces derniers est très divers et n'exclut pas l'utilisation d'une multitude

d'autres ressources. Dire ce que racontent les manuels peut avoir son intérêt, si l'on n'oublie pas ces quelques réserves...

Du fait des programmes, Mai 68 apparaît dans la plupart des manuels de Troisième, ainsi que dans ceux de Terminale des séries générales et technologiques, et de Première des séries STL, STI et STD2A. Un point commun de tous ces manuels est la place très restreinte accordée aux événements dans les pages « leçon » – voire leur totale absence. En effet, il ne s'agit pas de s'attarder trop longtemps sur ces quelques semaines dans le cadre de chapitres aussi

vastes que « *Françaises et Français dans une république repensée* » (Troisième, de 1944 aux années 1980), ou encore « *Médias et opinion publique dans les grandes crises politiques en France depuis l'Affaire Dreyfus* » (Terminales ES/L).

Programmes obligent !

L'entrée privilégiée pour traiter Mai 68 est presque systématiquement celle de l'ensemble documentaire thématique, la fameuse « double page » dans laquelle les plus célèbres affiches et les photographies attirent l'œil des élèves...

En Troisième, les manuels évoquent Mai 1968 dans le cadre d'études consacrées à l'évolution de la jeunesse. En Terminale, ce sont les problématiques du rôle des médias, de l'évolution de l'opinion publique, ainsi que la thématique de la crise politique qui dominent. Les grands absents des manuels – parce qu'ils ne sont pas dans les programmes ! – sont bien hélas le monde du travail, les grèves des employés et ouvriers, et le mouvement syndical... ■

Ouvriers, employés : les grands absents...



© Philippe Rueten